Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261005-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

**Séance du Mardi 13 octobre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

**Étaient présents :** COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle,

**Ont donné procuration :**
HUET Aurélien donne pouvoir à FENIET Maud
JAN Émile donne pouvoir à SENNINGER Danielle
KRYSTKIEWICZ Catherine donne pouvoir à FLEHO Elisabeth

**Étaient absents :**
YART Stéphanie
THOUZEAU Nicolas

**Secrétaire de séance** :
RACAPE isabelle

**Nombre de conseillers :**

| | |
|---|---|
| En exercice | : 27 |
| Présents | : 22 |
| Procurations | : 3 |
| Votants | : 25 |

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/10/2026
Date d'affichage : 07/10/2026

## DELIBERATION 2026_10_05

## LOTISSEMENT DE LA CONNELAIS - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SDE PORTANT SUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE ET DEUX AUTORISATIONS DE SERVITUDE DE RESEAU

**Annexes :**

- Convention avec le SDE portant sur la mise à disposition d'une parcelle destinée à l'installation d'un poste de transformation électrique
- Autorisations de servitude

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261005-DE

**Rapport de Jean-Luc Lévesque adjoint en charge de la voirie, bâtiments, espaces verts, pilotage des opérations de travaux, gestion des déchets**

L'aménagement du lotissement de la Connelais nécessite un renforcement du réseau électrique, à savoir l'installation d'un poste de transformation électrique et des ouvrages de raccordement de ce poste au réseau. Le SDE demande à la commune de mettre à disposition emplacement d'une superficie de 8,5 m2 environ augmentée d'une bande de 1 mètre de large sur le pourtour de l'ouvrage (parcelle ZM 779).

Le SDE demande également à disposer d'une première autorisation de servitude de réseau souterrain sur les parcelles ZM 779 et 830. Il s'agit d'autoriser le SDE35 à :

- établir dans une bande de 1 mètre de large, une ligne électrique souterraine sur une longueur totale d'environ 1444 m.
- y installer des coffrets
- faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, du levé topographique, la surveillance, l'entretien et la réparation des ouvrages ainsi établis.

Le SDE demande une seconde autorisation de servitude de réseau souterrain sur la parcelle ZN 186. Il s'agit d'autoriser le SDE à :

- établir dans une bande de 1 mètre de large, une ligne électrique souterraine sur une longueur totale d'environ 7 mètres
- faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, du levé topographique, la surveillance, l'entretien et la réparation des ouvrages ainsi établis.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer toutes les autorisations et conventions nécessaires.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la convention avec le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) portant sur la mise à disposition d'une parcelle cadastrée section ZM n° 779, en vue de l'installation d'un poste de transformation électrique ;

**APPROUVE** les deux autorisations de servitude de réseau électrique souterrain portant respectivement sur les parcelles cadastrées section ZM n° 779 et 830, et section ZN n° 186 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition, les autorisations de servitude ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261005-DE

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Isabelle RACAPE